

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

D011/2018

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-huit, le 28 février à 9 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux des services techniques du pôle de Brionne de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, rue des Martyrs – 27800 Brionne, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 21 février 2018

Nombre de membres	Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. KAREB, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VANDERHOEVEN, Mme VATINEL Étaient absents : Mme BINET, Mme BLOTIERRE, Mme ERARD, M. GRIHAULT, M. PALADE, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, M. DELAMARE
En exercice : 21	
Présents : 13	
Votants : 14	

Pouvoirs : Mme BINET a donné pouvoir à Mme VATINEL

Secrétaire de séance : M. ANTHIERENS

Objet : Insertion – Approbation de la convention de prestation de services entre le C.I.A.S. et l'Intercom Bernay Terres de Normandie au titre des interventions du chantier d'insertion pour le Pôle Environnement, service Grand Cycle de l'Eau

PJ : Convention

Monsieur le Président rappelle la convention de prestation de services conclue entre l'Intercom du Pays Brionnais et le chantier d'insertion de son Centre Intercommunal d'Action Sociale afin d'assurer des travaux de débroussaillages et d'élagages aux abords des mares, dans le cadre du projet « Restaurons nos mares » débuté en 2016 et prévu sur 3 ans ; projet qui est subventionné à 60% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et à 20% par le Conseil Départemental.

Aussi, compte-tenu de la fusion du 1^{er} janvier 2017, il convient d'établir une nouvelle convention entre le C.I.A.S. et l'Intercom Bernay Terres de Normandie au titre des interventions du chantier pour le compte du Pôle Environnement, service Grand Cycle de l'Eau, dans le cadre de la réalisation des tranches optionnelles n°1 et n°2 ; la tranche ferme ayant été réalisée en 2016.

Monsieur le Président soumet donc à l'approbation de l'assemblée la convention de prestation de services afférente.

Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ↳ Approuve la convention de prestation de services entre le C.I.A.S. et l'Intercom Bernay Terres de Normandie au titre des interventions du chantier d'insertion pour le Pôle Environnement, service Grand Cycle de l'Eau.
 - ↳ Autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.
-

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20180228-18D011-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2018